

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

2 exemplaires du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence à l'inspecteur du travail.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence au centre de traitement des élections professionnelles à



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Direction Générale du Travail

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES



19

Délégués du Personnel - P.A.C.A. - Collège 2 (Titulaires)

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Raison sociale : NEXTIRAONE France
 Adresse : 51 av Andre Roussin
 Code postal : 13322 Ville : MARSEILLE CEDEX 16
 Siret de l'établissement : 42469104600702
 Autres établissements concernés par l'élection : Liste à compléter au verso
 Numéro de convention collective (IDCC) : 95122

INFORMATIONS SUR L'ELECTION

Durée du mandat des élus : 3 années
 Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) :
 S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) :
 Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 19/04/2007

COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
Collège unique 1 <input type="checkbox"/>	<small>(cocher la ou les cases correspondant aux personnes inscrites dans ce collège)</small>
1er collège (ouvriers, employés) 2 <input type="checkbox"/>	Ouvriers 1 <input type="checkbox"/>
2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres) 3 <input checked="" type="checkbox"/>	Employés 2 <input type="checkbox"/>
3ème collège (ingénieurs et cadres) 4 <input type="checkbox"/>	Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/>
Autre 5 <input type="checkbox"/>	Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>
	Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/>
	Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>
	Autres : Chefs de service 7 <input checked="" type="checkbox"/>

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN
CEDEX 9

MT1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR du 22/09/2010 à 14h00 au 28/09/2010 à 16h00

A. Nombre d'électeurs inscrits A = 121	1. Y a-t-il eu carence ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 2
B. Nombre de votants B = 108	2. Le quorum a-t-il été atteint ?	Nombre de sièges à pourvoir P = 5
C. Bulletins blancs ou nuls C = 2	$\text{QUORUM} = \frac{A}{2} = E = \frac{121}{2} = 60,50$ <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E	Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 106		$G = \frac{D}{P} = \frac{106}{5} = 21,20$

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1er siège	2ème siège	3ème siège		
<u>AUBERT Pierre</u>	H	1 CFE-CGC	31	31	62	2	31,00	1				Élu	1
<u>CAMPELLO Jean-Luc</u>	H			31									
<u>BATTISTA Francis</u>	H	2 CGT	75	69	353	5	70,60	3				Élu	4
<u>LELOUP Michel</u>	H			70				3				Élu	
<u>AMENTA Odile</u>	F			72				3				Élu	
<u>DONNEFORT Carol</u>	F			72				3	1* - 17,65			Élu	
<u>D'ACUNTO Jean-Claude</u>	H			70								Élu	

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Signature des membres du bureau de vote : Suite de la liste des SIRET associés :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature
BEAUVAIS Agnès	UNSA-UPF	
THOMAS EDY	CFJC	
ASSELIN POTELLE	CFDT	
LOUVEAU PAULY		
SPAETH Houd		

PERSONNE A CONTACTER dans l'entreprise : (pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom :
 Prénom :
 Fonction dans :
 N° de téléphone :
 N° de télécopie :
 Adresse e-mail :

Cachet de l'entreprise

 NextiraOne France
 Direction des Ressources Humaines
 84, rue Charles Michels
 93284 Saint Denis Cedex
 RCS Paris 424 691 046

AS PCS

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

2 exemplaires du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence à l'inspecteur du travail.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence au centre de traitement des élections professionnelles à



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Direction Générale du Travail

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS



N° 10113 - 03



20

Délégués du Personnel - P.A.C.A. - Collège 2 (Suppléants)

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT		COLLÈGE CONCERNÉ	
Raison sociale : NEXTIRAONE France		DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL	
Adresse : 51 av Andre Roussin		Collège unique 1 <input type="checkbox"/>	
Code postal : 13322 Ville : MARSEILLE CEDEX 16		1er collège (ouvriers, employés) 2 <input type="checkbox"/>	
Siret de l'établissement : 42469104600702		2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres) 3 <input checked="" type="checkbox"/>	
Autres établissements concernés par l'élection : Liste à compléter au verso		3ème collège (ingénieurs et cadres) 4 <input type="checkbox"/>	
Numéro de convention collective (IDCC) : 95122		Autre 5 <input type="checkbox"/>	
INFORMATIONS SUR L'ELECTION		COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)	
Durée du mandat des élus : 3 années		Ouvriers 1 <input type="checkbox"/>	
Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) :		Employés 2 <input type="checkbox"/>	
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/>		Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/>	
Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 19/04/2007		Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>	
		Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/>	
		Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>	
		Autres : Chefs de service 7 <input checked="" type="checkbox"/>	

CTEP TSA 79104 78934 ROUEN CEDEX 9

MS1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR				du 22/09/2010 à 14h00		au 28/09/2010 à 16h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	121	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	
B. Nombre de votants	B =	107	2. Le quorum a-t-il été atteint ?	$\text{QUORUM} = \frac{A}{2} = E = \frac{121}{2} = 60,50$ <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E		Nombre de sièges à pourvoir p = 5	
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	12			Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	95			$G = \frac{D}{p} = \frac{95}{5} = 19,00$		

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{Q}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste	
									1er siège	2ème siège	3ème siège			
1 CGT			95		431	5	86,20							4
MORENO Michel	H			83				5					Élu	
JULIEN Chantal	F			86				5					Élu	
DONNEFORT Carol	F			89									(déjà élu Titulaire)	
MILLO Michel	H			83				5					Élu	
MICHEL Paul	H			90				5					Élu	

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Signature des membres du bureau de vote :			Suite de la liste des SIRET associés :			
NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale	Signature				
BEAUVAIS APTOL	UNSA UFI					
BOUAD POTELLE	CFDT					
KAUWEL PAUL						
MAUD SPACAT						

PERSONNE A CONTACTER dans l'entreprise : (pour information complémentaire sur ce procès-verbal)	nextiraone
Nom :	NextiraOne France Direction des Ressources Humaines 84, rue Charles Michels 93284 Saint Denis Cedex RCS Paris 424 691 046
Prénom :	
Fonction dans	
N° de téléphone	
N° de télécopie	
Adresse e-mail	

C. P. G.

AKS MS